

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 11 décembre 2020

Opération « week-end bleu »

Pour s'assurer du respect des nouvelles règles de sécurité sanitaire, le préfet de la Martinique relance l'opération « week-end bleu ».

Du vendredi 11 au lundi 14 décembre 2020, de nombreuses opérations de contrôle seront menées sur toute l'île par la gendarmerie et la police nationale pour assurer le respect des mesures en vigueur : consommation et vente d'alcool à emporter interdits sur la voie publique après 20h00, port du masque obligatoire dans les rues piétonnes et dans les lieux publics clos, distanciation sociale au sein des restaurants, accès interdit aux plages à partir de 19 heures...

Le préfet rappelle que la circulation de la Covid-19 reste active en Martinique et que le respect des gestes barrières et des mesures annoncées permettent de continuer à lutter efficacement contre la propagation du virus.

COVID-19

NOUVELLES MESURES EN VIGUEUR

Depuis le 8 décembre 2020

-  Accès aux plages interdit à partir de 19h
-  Rassemblements de plus de 6 personnes interdits
-  Port du masque obligatoire dans les zones piétonnes et commerces
-  Couvre-feu de 21h à 5h

www.martinique.gouv.fr